



Réservé Ski Club

Espèces : _____ €

Virement : _____ €

N° LICENCE

Chèque : _____ €

PASS Sport : _____ €

BULLETIN D'ADHÉSION MINEUR
Licence Carte Neige 2025-2026

Remplir lisiblement en caractères d'imprimerie, indispensable pour recevoir la licence et les informations/convocations du Club.

MINEUR :

NOM : _____ **PRÉNOM :** _____

DATE DE NAISSANCE : _____ **SEXE :** F M

Je soussigné(e) NOM : _____ **PRÉNOM :** _____

Agissant en qualité de **PÈRE** **MÈRE** **REPRÉSENTANT LEGAL** (*rayez les mentions inutiles*)

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ **VILLE :** _____

@ MAIL : _____ **TÉLÉPHONE :** _____

TÉLÉPHONE DU MINEUR (facultatif) : _____

Demande pour le mineur ci-dessus :

Son **ADHÉSION** ou son **RENOUVELLEMENT** au Ski Club de Cagnes (*rayez la mention inutile*)

Pour la pratique du : *Cocher la/les case(s) correspondant à votre choix :*

- SKI** Préciser le niveau acquis : _____
- SNOW** Préciser le niveau acquis : _____
- FREESTYLE**

Je signale les particularités de ce mineur (allergies/intolérances, régime alimentaire, traitement médical ...) :

Personnes à contacter en cas d'urgence :

NOM : _____ **PRÉNOM :** _____
Lien de parenté : _____ **Téléphone :** _____

NOM : _____ **PRÉNOM :** _____
Lien de parenté : _____ **Téléphone :** _____

Licence : *Cocher la/les case(s) correspondant à votre choix :*

- PASS DÉCOUVERTE :** 8 €
Pour découvrir le club sur 2 jours consécutifs (déductible de l'achat de la Carte Neige)
- CARTE NEIGE LOISIR FFS :**
Né(e) en 2011 et après : 80 € Né(e) en 2010 et avant : 90 €
- A rattacher à la **CARTE NEIGE LOISIR FAMILLE FFS** au nom de :
NOM : _____ **PRÉNOM :** _____
- CARTE ADHÉRENT :** 20 € (uniquement si licencié d'un autre club)
- SUPPLÉMENT adhésion FSGT (compétiteurs/courses) :**
A partir du niveau « flèche de bronze » et après évaluation des entraîneurs. Nécessite la participation à des entraînements et l'inscriptions à environ 6 compétitions dont le calendrier sera communiqué après l'inscription.
Né(e) en 2011 et après : 40 € Né(e) en 2010 et avant : 45 €

Signature du représentant légal :

Cagnes sur mer le : _____



AUTORISATION/ATTESTATION POUR MINEUR (moins de 18 ans)

Sorties à la journée et stages de plusieurs jours

Je soussigné(e) (NOM PRÉNOM) : _____
Agissant en qualité de **PÈRE** **MÈRE** **REPRÉSENTANT LEGAL** *(rayer les mentions inutiles)*
du mineur :

NOM : _____ **PRÉNOM :** _____

Autorise ce mineur, pour la saison 2025-2026, à participer aux sorties et/ou stages organisés par le Ski Club de Cagnes et à être transporté soit dans les minibus de l'association conduits par les encadrants du club, soit en bus, soit exceptionnellement dans des véhicules personnels.

Sécurité / Médical / Assurance :

▲ Ce mineur s'engage à porter toutes les protections requises pour ces activités (casque obligatoire, dorsale pour les compétiteurs et/ou pratiquant le freestyle/border-cross, protections des poignets pour les snowboarders débutants).

▲ J'ai pris connaissance que le ski hors-piste n'était pas couvert par les assurances de la fédération et qu'il ne peut être pratiqué qu'à vos risques et périls. Dans le cadre des sorties ou stages organisés par le ski club, ce mineur s'engage à ne pas pratiquer le « hors-piste ».

En plus de la carte neige FFS, je certifie avoir contracté une assurance pour ce mineur couvrant les risques en dehors du ski.

Le certificat médical n'est plus obligatoire à l'inscription toutefois je certifie sur l'honneur que ce mineur est apte à la pratique du ski ou snow et ne présente aucune contre-indication médicale.

Les dirigeants du Club sont légalement tenus de prendre toutes les dispositions nécessaires, en cas de blessure ou tout état pathologique nécessitant une prise en charge médicale urgente, et de faire prodiguer les soins immédiats nécessaires à son état auprès de l'autorité médicale compétente la plus proche. *

* La Fédération Française de Ski rappelle à ses adhérents l'obligation de souscription d'un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels ses membres s'exposent du part de leur pratique sportive (Article L 321-4 du Code du sport).

Je m'engage à rembourser au Club les éventuels frais médicaux, pharmaceutiques déboursés pour ce mineur. Je décharge le Ski Club de Cagnes sur Mer de toute responsabilité en cas d'accident survenu à ce mineur et certifie sur l'honneur n'engager aucune poursuite injustifiée contre le club précité.

Droit à l'image : *(cocher la case si approuvé)*

Déclare autoriser la publication de mon image par mon club affilié ainsi que la Fédération Française de Ski dans le respect des conditions suivantes :

- L'image ne pourra être captée et diffusée que dans le cadre d'une publication d'ordre associatif et/ou sportif à l'exclusion de toute publication à caractère commercial.
- L'image peut être diffusée sur tous types de support et notamment écrits, audiovisuels et/ou informatiques, Internet, newsletters...
- La FFS, ses clubs et ses organes déconcentrés s'engagent à ce que les images ainsi exploitées ne portent pas atteinte à ma/sa dignité humaine, mon/son intimité, à mon/son honneur et à ma/sa réputation.

○ **RGPD :**

Dans le cadre du règlement général sur la protection des données (RGPD) qui impose une obligation de transparence (articles 12, 13 et 14 du RGPD) – que les informations recueillies par mon Club dans le cadre du dossier d'inscription sont nécessaires à mon adhésion. Ces données peuvent faire l'objet d'un traitement informatique par le club, la Fédération Française de Ski et ses organes déconcentrés conformément aux dispositions légales et réglementaires relatives à la protection des données personnelles.

Pour en savoir plus sur la politique de confidentialité de la FFS merci de consulter : <https://ffs.fr/politique-de-confidentialite/> et pour exercer vos droits, consultez le site cnil.fr ou contacter rgps@ffs.fr

Signature du représentant légal précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé » :

Cagnes sur mer le : _____



ORGANISATION, ENCADREMENT RÈGLEMENT POUR LES MINEURS

Une journée de ski n'est pas une garderie. L'objectif principal de la journée est la pratique du ski et pour que cela se fasse en toute sécurité, un bon temps de sommeil est indispensable et quelques règles sont à respecter scrupuleusement.

Ces journées sont consacrées à la formation du ski ou du snowboard. Tout est mis en place pour permettre aux participants de progresser dans leur sport favori. Toutes les activités se font dans une bonne ambiance de joie et de bonne humeur.

Sur les pistes les mineurs sont encadrés par groupe de niveau. Chaque moniteur du Ski Club enseigne toute la journée à un groupe moyen de 8 enfants (moins pour les débutants et 12 pour les compétiteurs).

Il est fortement déconseillé d'amener trop d'argent de poche et des objets de valeur fragiles et tentants (ordinateur, PSP, téléphone portable...). Le ski club dégage toute responsabilité en cas de vol, perte ou casse.

ENCADREMENT DES MINEURS

Mineurs non accompagnés :

L'encadrement est assuré par les Moniteurs du Club à tout moment.

Mineurs accompagnés :

L'encadrement est assuré par les Moniteurs du Club **UNIQUEMENT** pendant les cours de ski/snow. En dehors des cours, ils sont à la charge et sous la responsabilité de leur(s) parent(s) ou de leur(s) accompagnateur(s) (repas, trajet).

Même accompagnés, ils seront tenus de respecter les règles essentielles ci-dessous.

RÈGLEMENT

Cocher les cases lues et approuvées par le responsable légal et le mineur (toutes les cases doivent être visées)

NI ALCOOL, NI DROGUE ! TOLÉRANCE ZÉRO !

Obéir aux moniteurs

Aucun langage ou comportement déplacé à l'égard des autres jeunes, de l'encadrement, et des personnes extérieures

Les enfants sont responsables de tous les dommages qu'ils causeront dans la station ou au cours du transport. Nous communiquerons avec les parents afin d'expliquer la situation et les frais encourus si c'est le cas.

Des pauses goûter sont prévues, il est donc interdit de manger dans les bus ou minibus.

Ne jeter aucun déchet ailleurs que dans les contenants désignés.

Nous respectons les enfants autant qu'ils sont en droit de l'attendre mais si l'un d'entre eux ne respecte pas les règles et met en danger lui ou les autres, il sera immédiatement renvoyé du Club de ski.

Signatures précédées de la mention manuscrite « lu et approuvé » :

Cagnes sur Mer le : _____

Responsable légal :

Nom : _____ Prénom : _____

Mineur :

Nom : _____ Prénom : _____